



**STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DES SOLIDARITÉS**

**DEMANDE DE SUBVENTION 2025**

FORMULAIRE À TRANSMETTRE À :

DIRECTION SOLIDARITÉ SANTÉ

MISSION PARTENARIATS INNOVATION SOCIALE

PAR MAIL À : solidarites@rennesmetropole.fr

**APPEL À COMMUNS  
SOLIDARITÉ ET ÉGALITÉ  
"ACCÈS AUX DROITS"**

**Coordonnées de l'association demandeuse**

**Nom de l'Association :**

Code APE : ..... N° SIRET : .....

Adresse postale : .....

Tel : ..... Adresse mail : .....

**Objet de l'Association :**

NB total d'adhérent.e.s : .....

**Nom et Fonction du/de la responsable du dossier :**

Tel : ..... Adresse mail : .....

**Nom du Projet :**

.....

**Dates(s) :** .....

**Lieu(x) :** .....

**Durée :** .....

**Présentation du projet (historique, contexte et émergence du projet, besoins du territoire...)**

.....  
.....  
.....

**En quoi votre action répond à un ou plusieurs objectifs de l'appel à communs :**

.....  
.....  
.....

**Quelles sont les étapes du projet ? le planning ?**

.....  
.....  
.....

**Public visé :** (plusieurs réponses possibles)

- Personnes en situation de précarité alimentaire et/ou sociale
- Personnes en situation d'isolement
- Personnes victimes de discriminations (racisme, sexisme, LGBTQIA+phobie)
- Personnes en situation de mal logement
- Personnes non nationales
- Personnes en situation de monoparentalité
- Personnes entre 16 et 25 ans ni en emploi et ni en formation,
- Personnes âgées ou aidants.es
- Autre. Précisez : .....

**Territoire d'interventions**

.....  
.....

**Nombre de bénéficiaires attendus par commune :**

.....  
.....  
.....

**Partenaires opérationnels**

.....  
.....



# *ANNEXE*

## **Éléments de définition**

### **Pour une alimentation saine et durable**

- Contribue à préserver et protéger la biodiversité
- Est culturellement acceptable
- Est économiquement équitable, accessible et abordable
- Est nutritionnellement sûre et saine
- Permet de préserver et enrichir les ressources naturelles et humaines
- Est Issue d'une agriculture durable, écologiquement viable socialement juste et humaine

### **Lutte contre les discriminations**

- Action visant à lutter contre les discriminations relatives à un ou plusieurs des 25 critères reconnus par la loi (Age, Origine, apparence physique, adresse, situation de famille, sexe, orientation sexuelle, mœurs, état de grossesse, opinion syndicale, opinion philosophique, religion, état de santé, caractéristique génétique, perte d'autonomie, particulière vulnérabilité économique, capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une race, une nation, refus des personnes à subir des fait de bizutage; handicap, patronyme, identité de genre, domiciliation bancaire, harcèlement, opinion politique ..)
- Action visant à sensibiliser ou à former aux questions de discrimination un public scolaire, professionnel ou le grand public.
- Implication des personnes concernées par les discriminations dans l'identification du besoin, dans la construction de la réponse, dans sa mise en œuvre et dans l'évaluation du projet

### **La lutte contre l'isolement des personnes âgées**

Les aînés peuvent se retrouver plus facilement isolés que d'autres catégories de populations (perte d'autonomie, veuvage, éloignement familial, etc.). Le repli sur soi peut aussi être accentué par la crainte de déranger et la difficulté à demander de l'aide. Enfin certains facteurs socio-culturels augmentent le risque d'isolement des personnes âgées comme de faibles revenus, ou l'absence de maîtrise de la langue française. La lutte contre l'isolement peut prendre différentes formes :

- Actions d'accompagnement pour se rendre à des activités culturelles ou de loisirs en dehors du domicile ;
- Actions de visite au domicile des personnes (courtoisie, jeux etc.)
- Actions favorisant les échanges intergénérationnels.
- Actions favorisant les liens sociaux.

À noter : des projets en faveur des personnes âgées ne portant pas sur la question de l'isolement peuvent être déposés dans le cadre de l'appel à commun au titre notamment du soutien aux aidants, de l'accès aux droits, etc.

## **Innovation sociale**

### Réponse à un besoin social.

- Un besoin social est identifié ainsi que l'insuffisance des réponses
- La raison d'être du projet est de mettre en œuvre une réponse nouvelle

### Processus participatif

- Implication des parties prenantes (bénéficiaires, acteurs public et privés) dans l'identification du besoin, dans la construction de la réponse, dans sa mise en œuvre et dans l'évaluation du projet

### Liens avec le territoire

- La réponse est nouvelle par rapport aux solutions disponibles sur le territoire
- Les parties prenantes du territoire publics et privés sont impliqués,
- Les parties prenantes sont impliquées dans la gouvernance

### Génération d'effets positifs

- Un impact positif et mesuré sur d'autres besoins ou finalités comme l'impact environnemental,

### Processus

- Le projet est une expérimentation ayant vocation à changer d'échelle et/ou à inspirer de nouveaux projets
- Le projet suscite d'autres innovations
- Le projet entraîne un changement dans les pratiques